



**CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY**

**RAPPORT
DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES
AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL N° 8/2017 RELATIF AU CRÉDIT D'ÉTUDE EN
VUE DE LA RÉNOVATION DE L'ANCIEN COLLÈGE**

Au Conseil Général de Féchy,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN), composée de M. Jonathan ZOSSO président, MM. Jacques MORANDI, Tobias MEYER et Christian HEYE membres, s'est réunie le lundi 20 novembre dernier afin d'étudier le préavis municipal n° 8/2017. Mmes et MM. Sylvie MORET, Floriane WYSS, Raphaël MOGNETTI, Laurent BESSO et Alain BETTEMS étaient excusés.

M. Andreas MEYER, Syndic, Mme Francine DUPUIS et M. Marc MORANDI Municipaux, étaient présents pour nous présenter ce préavis et répondre aux questions des membres de la commission. Nous les remercions.

- Le montant du crédit d'étude de 371'656.— CHF comprend le 50% du montant total de la facture de l'architecte pour la totalité de la réalisation de la construction. Soit toutes les étapes avant l'adjudication (appel d'offres, comparaison des offres, etc.).
- La municipalité a fait une demande d'offres de prêt hypothécaire auprès d'établissements bancaires afin de préparer le plan financier. Au moment où la commission s'est réunie, la municipalité n'avait pas encore reçu les offres. Elles devraient être présentées par la municipalité au prochain conseil.
- A titre informatif, le projet choisi et aussi le projet le moins cher de ceux présentés au concours.

Dès lors, la Commission de Gestion et Finances vous propose, à l'unanimité, d'accepter le préavis No 8/2017 relatif au crédit d'étude en vue de la rénovation de l'ancien collège tel que présenté pour le montant de 371'565.— CHF financé par la trésorerie courante, de

l'amortir sur une durée de 30 ans en le prélevant sur le compte 9282.002.000 fonds de réserve pour investissement futurs.

.....

Pour la Commission de Gestion et Finances,

Le Président



Les Membres

